changèrent totalement, car ils résolurent de le conserver parmi eux, malgré son apparente faiblesse.

\*\*\* Ignace ayant été nommé quéteur du couvent avait un jour parcouru la ville et vainement demandé, de porte en porte, le pain nécessaire à la communauté. Il dut rentrer avec sa besace vide et essuyer la mauvaise humeur du frère chargé de la dépense, mais il sortit de nouveau, tout silencieux, pour tâcher de réparer ce malheur; il était accompagné d'un de ses frères, nommé Jean-Baptiste d'Escolia. Au lieu de se diriger vers la ville, il prit un chemin écarté et arriva auprès d'un tas de pierres et de débris de pots cassés; il se mit à en remplir sa besace. — « Que faites-vous donc? » lui dit le Fr. Jean-Baptiste qui ne pouvait s'expliquer cette singulière action. » — « Ayez confiance en Dieu,» répondit le Vénérable; « il ne laisse pas mourir de faim les oiseaux de l'air; il ne laissera pas non plus mourir de faim ses enfants.»

Quand la besace fut pleine, il en chargea les épaules du Fr-Jean-Baptiste, dont l'étonnement allait toujours croissant jusqu'au moment où, près de la porte du couvent, il sentit sur ses épaules une impression de chaleur brûlante causée par la besace. Il dut la déposer à terre, et, l'ouvrant, il la vit pleine, non de pierres, mais de pains chauds et fumants.

\* On avait donné à Fr. Ignace, devenu aveugle, un guide chargé de le conduire dans ses courses. Ce fut pendant quelque temps un jeune clerc nommé Fr. Joseph-Augustin Ugas, qui devint plus tard provincial des Capucins de Sardaigne. Un jour, le vénérable l'appela auprès de lui dans sa cellule pour l'aider à plier de petites Bénédictions de saint François qu'il avait coutume de distribuer aux fidèles. Quand Fr. Joseph-Augustin se fut mis à l'œuvre, Fr. Ignace le quitta pour se rendre à l'église et faire oraison. Le jeune religieux aperçut alors les petits morceaux de pain, et il en mangea un seulement. Sa prière terminée, le serviteur de Dieu revint à sa cellule, et, avant même d'en ouvrir la porte, il s'écria : « Petit Joseph (*Peppino*) qu'as-tu fait ? Personne ne doit toucher à ce qui ne lui appartient pas.» En disant ces mots, il entra, et Fr. Joseph-Augustin, qui avait bien compris le reproche, se mit à genoux pour demander pardon au Vénérable, avouant qu'en effet il s'était permis de prendre une figue et un morceau de pain pour calmer la faim qui le dévorait. Fr. Ignace, entendant cette excuse, ouvrit sa petite armoire, dans laquelle il eût été impossible de voir autre chose que des toiles d'araignées, et il en tira un poisson frit et un pain chaud qu'il offrit au Fr. Joseph-Augustin. Celui-ci, au comble de l'étonnement, s'écria : « Miracle ! Miracle! » — « Tais-toi donc, pauvre petit, tais-toi donc,» répondit avec empressement le Vénérable. Mais les religieux du monastère accoururent au cri de Fr. Josuph-Augustin et voulurent avoir tous leur part de ce poisson et de ce pain merveilleux. Fr. Ignace se sentit profondément humilié, et il pria ses Frères de ne pas di-